

À Surgères, le pain perdu fait pétiller la bière

Un boulanger donne ses baguettes invendues à un brasseur qui s'en sert comme du malt pour fabriquer une bière dorée, la Phoenix.

Agnès MARRONCLE

Un céréalier de Nuillé-d'Aunis s'est mis à la bière. Pour diversifier son activité. «Le prix du blé, ça va ça vient et les variations sont plutôt à la baisse. Comme je fais aussi de l'orge, j'ai pensé à me diversifier.» En 2011, Arnaud Clavurier rachetait d'occasion le matériel d'un ancien brasseur artisanal. Après une formation à Nancy à L'Institut français de la brasserie et de la malterie, il a créé sa marque, La Rieuse, vendue depuis à des cavistes et restaurateurs de la région. «Ça marche plutôt bien et aujourd'hui, ça représente environ 30 % du chiffre d'affaires de la ferme.»

Une recette... perdue

Non loin de là, à Surgères, un boulanger, Christian Piet, du Palais des Gourmandises, se désolait le soir de ses baguettes invendues. Entre les deux, Alice Michaud, du laboratoire Cyclab, a joué les intermédiaires. «Cyclab est un syndicat mixte de traitement des déchets de Charente-Maritime qui collecte sur 238 communes. Cyclab est son laboratoire d'innovation en économie circulaire. Nous repérons les déchets qui peuvent devenir des ressources et nous faisons le lien entre des partenaires locaux intéressés à monter des projets autour de nouveaux produits.»

Faire de la bière avec du pain, ce n'est pas nouveau. Il paraît même que la pratique existait déjà il y a 5000 ans en Mésopotamie. Depuis, la recette s'est perdue et Ar-



Alice Michaud a mis en relation Arnaud Clavurier et, Christian Piet, boulanger à Surgères.

Photo A. M.

naud Clavurier avait tout à faire. «J'ai d'abord fait des tests à partir des baguettes que Christian Piet a bien voulu toaster pour moi. Le pain, qui contient de l'amidon, a le même effet que l'orge germé, le malt. J'ai remplacé ce dernier pour moitié par du pain et j'ai obtenu une belle bière dorée à 5,5 degrés.» Les premières brassées ont été vendues avec une étiquette indiquant «Phoenix One Shot».

«Je voulais attendre le retour des clients avant de poursuivre. Or ces retours sont excellents. Cette bière a du caractère, elle est appréciée donc j'y retourne.» Une nouvelle production est en cours, d'autres devraient suivre, à la satisfaction d'une certaine clientèle qui apprécie non seulement la bière, mais aussi le concept antigaspi de la

Phoenix. «Des personnes sont soucieuses de consommer responsable. Nous l'avons aussi vérifié avec les Croq'orges de Pont-l'Abbé-d'Arnould», affirme Alice Michaud.

Là, Alice Michaud a mis en relation un brasseur et un pâtissier de la commune. Le premier dispose de céréales ayant servi à fabriquer ses bières. «En fait, ces céréales demeurent parfaitement consommables. Le pâtissier les fait entrer dans la fabrication de sablés, cookies, meringues qu'il commercialise sous ce nom de Croq'orges.» Les petits gâteaux ont suffisamment de succès pour qu'Alice Michaud leur cherche de nouveaux points de vente. «Nous avons d'autres idées. Il y a beaucoup à faire dans cette dynamique d'économie circulaire.»

Trois mois de prison ferme pour le cambrioleur de la Direccte

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Une Clio de la Direccte garée sur un parking du Champ-de-Manceuvre de Soyaux, à 3 heures du matin, pour une réunion douteuse entre trois individus le week-end dernier. La vente au rabais d'un vidéoprojecteur chappardé à l'association des anciens combattants. Voilà le tableau croquignolesque qui a conduit hier après-midi Saïd Khalfi, «jeune en perdition» de 20 ans, devant le tri-

bunal correctionnel d'Angoulême. Le prévenu a reconnu les faits. C'est bien lui qui, dans la nuit de dimanche à lundi, s'est introduit alcoolisé, après avoir fumé du cannabis, dans l'immeuble abritant à la fois les locaux de la Direccte et des anciens combattants, rue des Frères-Lumière à Angoulême. «Je promenais mon chien, j'ai vu qu'une fenêtre était ouverte, alors je suis revenu», explique-t-il. Pour «fouiller partout», jusqu'à trouver les clés de la voiture de service, la carte essence, la télécommande du parking sou-

terrain. Et prendre la tangente avec neuf PC portables, une télé, le vidéoprojecteur.

Interpellé, il a cru devoir insulter une fonctionnaire de police. Le parquet a estimé que la coupe était pleine. Saïd Khalfi «refuse toutes les mains qui lui sont tendues depuis des années par la justice, il faut maintenant une mesure ferme».

Jugement: trois mois de prison avec maintien en détention, assortis d'une obligation de soins et d'indemniser le préjudice moral de la policière à hauteur de 150 euros.

SAULGOND



Un hangar et 300 tonnes de foin partent en fumée

Trois cents tonnes de foin stockées dans un hangar ouvert ont été entièrement détruites par un incendie hier au village des «Herses» à Saulgond (Photo Marie-Françoise Cormier). C'est le propriétaire, Stéphane Vitel, qui a donné l'alerte. En arrivant à la ferme vers 9 heures, il a vu s'embraser le hangar entièrement rempli de fourrage. Il n'y avait pas de matériel ni d'animaux aux abords du bâtiment. Les pompiers des centres de

secours de Brigueuil, Chabanais, Roumazières-Loubert, Saint-Claud, Rochecouart et Confolens se sont relayés pour éteindre le brasier et sécuriser le site à l'aide des lances mises en arrosage de protection des autres bâtiments de l'exploitation agricole. Le foin était fraîchement récolté. Une fermentation excessive et la réverbération de la chaleur à travers la toiture du hangar sont vraisemblablement à l'origine du sinistre.

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

L'incendie ravage un hectare de broussailles



Les pompiers des centres de secours de Champagne-Mouton, La Rochefoucauld et Confolens sont intervenus hier en tout début d'après-midi pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré en bordure de la RN 141 au lieu-dit «Les Ferrauds» à Roumazières-Loubert (Photo Marie-Françoise Cormier). Leurs collègues de Roumazières étaient déjà à pied d'œuvre sur un incendie de bâtiment agri-

cole (lire ci-dessus). Environ 1 hectare de prés, de brandes et de broussailles appartenant à un voisin, Adelino Rodrigues, a brûlé. Le feu est parti du bas-côté de la route. Les gendarmes de la communauté de brigades de Roumazières étaient sur place pour déterminer les causes de ce départ de feu. Avec la chaleur de ces derniers jours, la moindre étincelle fait des ravages.

TRIBUNAL

L'incendiaire sera jugé après une expertise psy

Il devait être jugé hier en comparution immédiate. Mais l'Angoumoisien prévenu d'avoir incendié son appartement après avoir arrosé de white-spirit un sac-poubelle dans la nuit de lundi à mardi, rue de Bordeaux à Angoulême (lire CL d'hier), ne s'en expliquera que le 29 octobre. Son avocat a obtenu un délai pour une expertise psychiatrique. L'homme, 25 ans, reste en prison d'ici là. Son casier judiciaire comporte 11 mentions. Il avait dernièrement été condamné pour avoir mordu le passager d'un bus qui, constatant qu'il tentait d'enflammer le plancher du véhicule, avait étouffé le départ de feu.

MISE EN GARDE

Une arnaque derrière le rappel de facture. La cliente a téléphoné au siège et François Gilbert, le directeur de la Semea, le distributeur d'eau, a compris qu'il s'agissait d'une arnaque dont elle avait failli être victime. Un SMS est envoyé depuis «Semea Alerte» qui, parce que vous avez un reliquat de facture, vous incite à appeler un numéro de téléphone qui doit en fait masquer un numéro surtaxé ou une opération d'hameçonnage. Cette fois, c'était le 06 50 88 11 77. «Il nous arrive de contacter des clients par SMS pour des problèmes de facture, mais nous n'avons qu'un numéro de téléphone qui est le 05 45 37 37 37», indique le directeur. Toute autre demande est suspecte. «Dans le doute, que les clients nous appellent au numéro officiel ou nous expédient un mail à l'adresse contactclient@sema.fr.», souligne François Gilbert. En cas de fraude avérée, vous devez aussi signaler le problème à la plateforme de suivi mise en place par le gouvernement, en transférant le SMS frauduleux au numéro 33700 (SMS gratuit avec les principaux opérateurs téléphoniques).

CASSE-CROÛTE CHARENTAIS
- Restaurant ouvert 7j/7 -
SAMEDI MIDI ET SOIR 28 JUILLET
DIMANCHE MIDI 29 JUILLET
MENU A 14€20
SUR RESERVATION

Buffet d'entrées à volonté
Pièce de bœuf ou 5 plats au choix
Sauce bordelaise
Frites et Haricots verts
Buffet de fromages - 1 dessert au buffet

1/4 de vin rosé ou rouge par personne

Sarl RABOUTE - RN 10 La Grolle - 16360 TOUVERAC - Rés. 05 45 78 33 66
www.restaurant-casse-croute-charentais.fr

SURFACE CRÉATION
SOLUTION RÉNOVATION
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Plan 3D - Salle de bain
Carrelage - Faïence - Terrasse
Isolation - Plâtrerie - Peinture
Menuiserie Alu et PVC
Maçonnerie - Couverture

06 69 78 42 54
05 45 63 19 25
l.thiebaud@live.fr
16380 FEUILLADE

FFB